

ANIMER UN COURS EN MOBILISANT LES TIC

Sommaire

1. La question : quel support pour quelle utilisation ?	2
1.1. L'apport des TIC dans un scénario pédagogique :	2
1.2. L'utilisation des TIC dans un scénario pédagogique :	2
2. Le matériel	3
2.1. Ordinateur(s)	3
2.1.1. Celui du professeur	3
2.1.2. Celui de la salle	3
2.2. Le bureau nomade sur support numérique de type clé ou DD externe	3
3. Collecte d'informations	3
3.1. L'agrégateur de flux RSS	3
3.1.1. Cas d'utilisation	3
3.1.1. Netvibes	3
3.2. Les recherches déjà faites et organisées	4
3.2.1. Cas d'utilisation	4
3.2.2. Pearltrees	4
3.3. Les fichiers PDF	4
3.3.1. Lecture d'un fichier PDF	4
3.3.2. Extraire des données d'un fichier pdf	4
3.3.3. Écriture dans un fichier PDF	5
3.3.4. Produire un fichier au format pdf	5
3.4. Les tutoriels	5
3.5. Le stockage de l'information	5
3.5.1. Cas d'utilisation	5
3.5.2. Le format zip	5
3.6. Le stockage des données dans le CLOUD	6
3.6.1. Cas d'utilisation	6
3.6.1. Les solutions	6
3.6.2. Evernote	6
3.6.1. Xmarks	6
4. Diffusion d'images fixes	7
4.1. L'image	7
4.1.1. Cas d'utilisation	7
4.1.2. Adapter une image	7
4.1.3. Capturer une partie d'écran	7
- Version old school	7
- Un logiciel :	7
- Un autre logiciel :	7
4.2. Le diaporama ou la powerpoint mania	7
4.2.1. Cas d'utilisation	7
4.3. Les cartes heuristiques	8
5. Diffusion de podcast (uniquement du son)	8
6. Diffusion d'images animées	8
6.1. Venant d'une émission télévisée	8
6.1.1. Enregistrer l'émission	8
6.2. Venant d'un site	9
6.2.1. Diffuser la vidéo	9
7. Interrogation des élèves	9
7.1. Un questionnaire de contrôle après le cours	9
7.2. Du divertissement pédagogique	10
8. Communication à travers un blog	10
9. Communication à travers les réseaux sociaux	10
10. Les utilitaires dont le professeur peut avoir besoin	10
Annexe 1 : Quels sont mes droits dans les cas de figure suivants?	12
Annexe 2 : Les limites de la Power mania	14
Annexe 3 La définition d'un cahier de texte numérique	15

Il a été pris parti pour certains logiciels de par leur utilisation dans la communauté éducative, de par leur gratuité, de par l'expérience acquise par leur utilisation (je change d'application uniquement lorsqu'une nouvelle présente une réelle plus-value), de par leur accès possible depuis Internet.

Les versions gratuites sont souvent largement suffisantes pour nos utilisations. Le recours à la version payante permet toujours de satisfaire le besoin qui apparaît lorsque l'application est maîtrisée.

1. La question : quel support pour quelle utilisation ?

1.1. L'apport des TIC dans un scénario pédagogique :

Vers l'éducation 2.0 :

<http://www.mindmeister.com/fr/72716601/les-meilleures-pratiques-de-l-ducation-2-0>

Le site de référence :

<http://www.educnet.education.fr/>

1.2. L'utilisation des TIC dans un scénario pédagogique :

	Vidéo	Bande son	Image	Diaporama	Carte heuristique	Fichier texte	Fichier tableur	Logiciel	Cahier de texte	FAQ	Forum	QCM	Flux RSS	Page web interactive	Jeux sérieux
OBSERVER															
Découvrir une mise en situation	☺	☺	☺												☺
Manipuler pour comprendre					☺	☺	☺								☺
ANALYSER															
Vérifier les connaissances												☺			
Valider les représentations									☺	☺					
CONCEPTUALISER															
Présenter des notions				☺	☺				☺						
Construire la synthèse du cours ensemble					☺	☺									

Une jolie carte pour tout voir (et comprendre) :

<http://www.mindmeister.com/fr/172030358/la-boite-outils-du-veilleur-2-0>

2. Le matériel

L'animation d'un cours en économie-gestion en mobilisant les TIC suppose un minimum de matériel pour équiper la salle et préparer la séquence.

Cette partie va aborder ces différents points avec deux angles d'approche :

- 1 – celui du professeur préparant sa séquence ;
- 2 – celui de l'utilisation dans une salle de classe.

Dans la mesure du possible et pour limiter les risques, il a été choisi comme option d'avoir le moins recours possible à l'internet durant l'animation du cours. Nous avons tous connu un jour, ceux qui se prêtent à cet exercice, le cas du fichier central du cours qui a disparu du site et l'autre cas de la panne du serveur de communication le jour du cours.

Le plan B sera donc privilégié pour devenir le plan A.

2.1. Ordinateur(s)

2.1.1. Celui du professeur

Le professeur doit disposer d'un équipement matériel et logiciel similaires à ceux présents dans le lieu de diffusion. Pour éviter tous les problèmes de derniers instants (compatibilité des matériels, des polices choisies dans l'animation ...) il serait *idéal* que l'équipement du professeur soit également celui de diffusion.

2.1.2. Celui de la salle

Le professeur doit toujours tester son animation avant de la réaliser devant les élèves.

Il doit vérifier :

- la possibilité d'utiliser son fichier (reconnaissance de sa clé USB, accès à son espace personnel sur le portail de l'établissement) ;
- la présence du bon logiciel, de la bonne version, des bons compléments (les styles et les polices peuvent avoir été installés par défaut) ;
- du bon fonctionnement général du poste.

2.2. Le bureau nomade sur support numérique de type clé ou DD externe

Pour s'assurer de disposer à tous instants des logiciels pour travailler, le bureau nomade est l'outil parfait. Il est utile pour les élèves/étudiants qui souhaitent travailler sur des postes de travail qui ne sont pas les leurs.

Un site (une distribution) :

<http://www.framakey.org/Main/Details>

3. Collecte d'informations

3.1. L'agrégateur de flux RSS

3.1.1. Cas d'utilisation

Le professeur souhaite être à jour dans divers domaines touchant à ses enseignements.

3.1.1. Netvibes



Application en ligne : <http://www.netvibes.com/fr>

Un tutoriel vidéo : <http://profgeek.fr/creer-une-page-de-ressources-avec-netvibes/>

(vidéo de 9'39 qui demande 30 minutes pour créer sa page)

Avantages :

- Travail à réaliser une seule fois
- Mise à jour automatique
- Un exemple : http://www.netvibes.com/profstg#PLANETE_ACCUEIL

¹ Icône signifiant la nécessité de s'enregistrer pour utiliser l'application

Inconvénients :

- Consultation régulière (quotidienne ?) pour disposer de l'information
- Flot d'informations qui peut être intéressant

Les compléments à prévoir :

- Faire réaliser une page par chaque élève pour qu'il dispose et gère d'un système d'information personnel.
- Stocker les données collectées (cf. 3.3)

3.2. Les recherches déjà faites et organisées

3.2.1. Cas d'utilisation

Le professeur souhaite trouver des informations sur des sujets particuliers pour préparer ses cours.

3.2.2. Pearltrees

Application en ligne : <http://www.pearltrees.com/>

Un tutoriel vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=86WQI3WKSko>

(vidéo de 1'48 pour comprendre le fonctionnement)

Il suffit d'indiquer Pearltrees au début de sa recherche dans un moteur.

Avantages :

- Information déjà trié (par qui ?)
- Accès thématique rapide et créateur de valeur (des idées nouvelles)

Inconvénients :

- Forte réduction du contenu du web
- Risque de se perdre dans les recherches

Les compléments à prévoir :

- Se limiter à la consultation (mais contraire à l'esprit du site)
- Stocker les données collectées.

3.3. Les fichiers PDF

3.3.1. Lecture d'un fichier PDF

Cas d'utilisation :

Un professeur souhaite lire un fichier pdf trouvé lors d'une recherche

Les logiciels :

- L'officiel (mais lourd et avec des mises à jour fréquentes) :

http://www.01net.com/telecharger/windows/Internet/internet_utilitaire/fiches/14537.html

- Le logiciel gratuit (et avec une version portable)

<http://blog.kowalczyk.info/software/sumatrapdf/download-free-pdf-viewer.html>

Le service en ligne :

<http://www.docspal.com/viewer>

3.3.2. Extraire des données d'un fichier pdf

Cas d'utilisation :

Un professeur souhaite extraire des données d'un fichier pdf pour les intégrer à un document (dans l'hypothèse que la sélection d'une partie du texte n'est pas possible).

Le logiciel :

Il est possible et uniquement pour du texte, d'enregistrer le fichier pdf au format txt (depuis un lecteur) et ensuite de copier le texte depuis le nouveau fichier. La mise en page est perdue.

Les services en ligne :

<http://www.docspal.com/>

<http://www.pdfword.com/fr/>

Limites :

Un document composite (avec des images, des tableaux ...) ne supportera pas une conversion. Il faut alors raisonner différemment et utiliser d'autres outils comme (<http://www.pdfsam.org/>).

Ce logiciel permet de séparer chaque page d'un fichier pdf, et donc de convertir ensuite uniquement les pages de texte.

3.3.3. Écriture dans un fichier PDF

Cas d'utilisation :

Un professeur souhaite écrire dans un fichier pdf envoyé par un élève pour annoter son travail.

Le logiciel :

<http://pdf-xchange-viewer.softonic.fr/>

Avantages :

- o Léger, multifonction
- o Permet de mettre des notes et des inscriptions dans un fichier pdf.

3.3.4. Produire un fichier au format pdf

Cas d'utilisation :

Un professeur souhaite mettre en ligne un document que ses élèves ne doivent pas modifier.

Le professeur demande à ses élèves de lui faire parvenir un fichier d'un travail sans prendre le risque de contaminer son ordinateur : les fichiers pdf ne peuvent pas contenir de virus.

Le logiciel :

<http://www.pdfforge.org/download>

Ses intérêts :

<http://www.framasoft.net/article1572.html>

Le service en ligne :

<http://www.conv2pdf.com/>

3.4. Les tutoriels

Cas d'utilisation :

Un professeur souhaite trouver un tutoriel ou une présentation d'un logiciel

Dans le moteur de recherche :

Mettre en premier mot clé « vidéo » et penser ensuite à télécharger la vidéo pour en disposer.

3.5. Le stockage de l'information

3.5.1. Cas d'utilisation

Un professeur souhaite regrouper tous les supports utilisés au cours d'une année scolaire pour les stocker.

Un professeur souhaite envoyer un fichier à un autre professeur pour relecture.

Tout simplement, un professeur souhaite se prémunir contre les virus lors de la réception de travaux d'élèves.

Archivage ou compression

Compresser un fichier, c'est le traiter par un algorithme de telle sorte qu'il puisse occuper moins d'espace disque.

Archiver des fichiers n'a pas pour objectif de réduire l'espace disque d'un fichier, mais de rassembler plusieurs fichiers en un seul, afin de faciliter leur manipulation.

On peut compresser des fichiers archivés, et archiver des fichiers compressés.

3.5.2. Le format zip

Le **ZIP** est un format de fichier permettant l'archivage (utilisation d'un seul fichier pour stocker plusieurs fichiers) et la compression de données (diminution de l'espace occupé sur le support numérique)

Le logiciel :

Le logiciel (7zip) :

<http://www.7-zip.org/download.html>

Le tutoriel :

<http://www.framasoft.net/article4840.html>

Le service en ligne :

<http://www.ezyzip.com/>

3.6. Le stockage des données dans le CLOUD²

3.6.1. Cas d'utilisation

Le professeur souhaite stocker les informations et qu'elles soient accessibles depuis n'importe quel poste de travail connecté à l'Internet.

3.6.1. Les solutions

- **Dropbox** : <https://www.dropbox.com/>
(<http://www.youtube.com/watch?v=VPsH6OmpHsw> pour comprendre le fonctionnement)

- **Evernote** : <http://evernote.com/intl/fr/>
(mon préféré car il permet de constituer un véritable système d'information)

- **Scoop it** : <http://www.scoop.it/>
(plus orienté pour la diffusion d'informations partagées ; presque un blog)

3.6.2. Evernote

Le professeur souhaite disposer de ses informations pour préparer des cours, pour les animer.

Il s'agit de la suite logique de la collecte d'informations : le professeur trouve des informations avec Netvibes, Pearltrees et les collectionne dans Evernote.

Avantages :

- Une information structurée, disponible, facilement retrouvable
- Possibilité de partager les informations
- Une solution légère en ligne existe (à conseiller aux élèves pour débiter)

Limites :

- La version gratuite a des limites (et encore !)
- Il faut savoir organiser l'information

Le complément à prévoir :

- Créer un compte par élève pour qu'ils apprennent à gérer leurs informations.

3.6.1. Xmarks

Cas d'utilisation :

Un professeur souhaite retrouver lors de son cours les signets / favoris collectés.

Le logiciel :

<http://www.xmarks.com/>

Sa limite :

- vérifier les paramètres de synchronisation (refuser les mots de passe)

² Le *Cloud computing* est l'accès via un réseau de télécommunications, à la demande et en libre-service, à des ressources informatiques partagées configurables¹, selon la définition du *National Institute of Standards and Technology* (NIST). Le mot *Cloud*, qui signifie « nuage » en anglais, correspond à l'image généralement utilisée dans le monde informatique pour symboliser le réseau Internet.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Cloud_computing

4. Diffusion d'images fixes

4.1. L'image

4.1.1. Cas d'utilisation

Le professeur souhaite projeter une carte, un article, un tableau.

4.1.2. Adapter une image

Cas d'utilisation :

Un professeur souhaite modifier la taille d'une image pour l'intégrer dans un document.

Un élève doit réduire la taille d'une image à insérer dans un document (Traitement de texte, Présentation ...).

Le logiciel :

<http://www.xnview.com/fr/download.html>

Ce qu'il faut savoir sur la taille des images

http://fr.wikipedia.org/wiki/Impression_photo_num%C3%A9rique

4.1.3. Capturer une partie d'écran

Cas d'utilisation :

Un professeur souhaite intégrer une image de son écran dans un document.

Les solutions :

- Version old school

Pour capturer tout l'écran, il suffit simplement d'appuyer sur la touche "**Print**" ou "**Scrn**" ou encore "**Impr écran Syst**" (située juste à côté de la touche "**F12**"). Ensuite, pour l'insérer dans un document, il faut appuyer sur les touches « Ctrl+V » ou cliquer, avec l'aide du bouton droit de la souris, sur « Coller ».

Pour réduire la zone capturée, il est toujours possible de passer par le logiciel Paint.

- Un logiciel :

<http://www.commentcamarche.net/download/telecharger-34072609-prtsctr>

- Un autre logiciel :

<http://evernote.com/intl/fr/skitch/>

Permet d'insérer des éléments pour faire de jolies images pédagogiques.

4.2. Le diaporama ou la powerpoint mania

Lire l'annexe.

4.2.1. Cas d'utilisation

Le professeur a prévu de montrer une notion, la structure de son cours.

Avantages :

- Le professeur dispose d'un support de communication efficace et rapide à construire.
- Le diaporama fixe l'attention du public.

Limites :

- Le diaporama fixe l'attention du public qui n'écoute plus alors le professeur.
- Il est difficile de construire un bon diaporama.

Les compléments à prévoir :

- Les élèves ont trop souvent tendance à recopier simplement le contenu des diapositives et « oublient » d'écouter le professeur. Le support devient central.
Il est donc souhaitable de fournir le diaporama à l'avance pour que les élèves aient pu l'imprimer en mode 3 diapositives par page afin de prendre des notes durant le cours.
- Le diaporama est trop souvent conçu pour une durée de vie limitée à sa diffusion. Le professeur doit prendre le temps de remplir le champ commentaire de chaque diapositive pour permettre une réappropriation du diaporama en dehors du temps de présentation.

4.3. Les cartes heuristiques

Cas d'utilisation :

Le professeur souhaite présenter la séquence d'une manière dynamique et de façon que les élèves puissent avoir en permanence le plan.

Le professeur souhaite construire avec les élèves une synthèse du cours.

Un logiciel :

A télécharger

Xmind depuis le site officiel : <http://www.xmind.net/downloads/>

Une sitographie :

http://rb.ec-lille.fr/1/Cours_de_cartes_conceptuelles.htm

<http://www.signos.fr/v2/portail~Applications-Carte-Heuristique~Carte-Heuristique.html>

http://www.petillant.com/#SlideFrame_4

<http://www.heuristiquement.com/>

Quelques utilisations :

Un site avec un mode opératoire en carte heuristique :

<http://missiontice.ac-besancon.fr/gt-lettres-tice/img/didacticiel/GuideFreemind.html>

5. Diffusion de podcast (uniquement du son)

Cas d'utilisation :

Le professeur souhaite faire écouter une émission radio.

Les fichiers de podcast sont récupérables (au format mp3):

- directement sur le site de l'émetteur (par abonnement ou par téléchargement direct) ;
- par le biais d'un logiciel de gestion des podcasts (<http://juicereceiver.sourceforge.net/>)
- par le biais d'un logiciel d'enregistrement comme TVO

Des éléments de motivation :

<http://technoapp.com/10-raisons-d%E2%80%99integrer-le-podcast-dans-vos-cours>

Un logiciel :

<http://audacity.sourceforge.net/>

Pour faire des coupes dans le fichier audio et ne conserver que la partie intéressante.

Attention, cela peut prendre du temps pour pas grand-chose.

6. Diffusion d'images animées

6.1. Venant d'une émission télévisée

6.1.1. Enregistrer l'émission

6.1.1.1. Le logiciel conseillé

Remarque : le bon fonctionnement du logiciel est limité par la capacité de la bande passante.

A télécharger

TVO depuis un forum :



<http://neophil.canalblog.com/archives/tvo/index.html>

Remarque : il s'agit d'une version portable. C'est-à-dire que le contenu du fichier archive ne nécessite pas une installation. Il suffit de copier ou d'extraire le contenu du fichier sur un disque dur, sur une clé usb pour rendre actif le logiciel. Sur un réseau pédagogique (avec un système d'exploitation Windows) l'installation se fait en dehors des restrictions, donc par l'utilisateur.

6.1.1.2. L'utilisation de TVO

Logiciel référençant presque toutes les chaînes de télévision en langue française.

Remarque : ce logiciel présente l'inconvénient de n'avoir en historique (en podcast) que les émissions du jour et de la veille.

Certains journaux sont découpés par reportage ; ce qui permet de n'enregistrer que la partie voulue.
Les paramétrages de base permettent une utilisation optimale.

Pour enregistrer une vidéo (d'une émission ou un extrait d'émission)

Sélectionner dans la liste l'émission choisie

Cliquer sur le bouton « Enregistrer »

Attendre la fin du téléchargement dans la fenêtre du gestionnaire de téléchargement

Remarque : pour un fichier contenant environ 6 minutes de film et d'une taille d'environ 28 Mo, il faut compter moins de 3 minutes de téléchargement (avec une ligne ADSL).

6.2. Venant d'un site

Pour illustrer son cours, le professeur peut avoir besoin d'images animées qui ne constituent pas une émission et donc qui ne sont pas récupérables directement par les logiciels présentés ci-dessus.

Dans le cas particulier d'une publicité pour le cours de marketing.

La publicité a été repérée sur un site comme [youtube](#) ou [dailymotion](#).³

La page de la vidéo est ouverte (la diffusion arrêtée).

Chaque page possède une adresse particulière (dans la barre d'adresse).

Pour enregistrer une vidéo (démarche similaire avec vidéolan)

Copier l'adresse (l'url) de la page désirée

Ouvrir TVO

Cliquer sur l'icône de la boîte à outils (le pingouin avec le tournevis)

Se positionner sur l'onglet téléchargement

Coller l'url de la page de la publicité

Donner un nom court à la vidéo et cliquer sur « Télécharger »

Attendre que la fenêtre de téléchargement indique que le téléchargement est fini

Fermer la fenêtre.

En ligne :

<http://keepvid.com/>

Application très utile car elle permet de choisir la taille du fichier par rapport à son utilisation (une seule diffusion, en multi diffusion sur le réseau pédagogique ...).

6.2.1. Diffuser la vidéo

La diffusion de la vidéo s'accompagne d'un travail à faire par les élèves qui n'est pas abordé dans le cadre de cette formation.

Le logiciel conseillé :

Depuis le site officiel :

<http://www.videolan.org/>

Depuis un centre de téléchargement (avec une présentation de l'application) :

http://www.01net.com/telecharger/windows/Multimedia/lecteurs_video_dvd/fiches/23823.html

L'installation de ce logiciel sur un poste de travail sur un réseau nécessite l'intervention d'un administrateur.

7. Interrogation des élèves

7.1. Un questionnaire de contrôle après le cours

Cas d'utilisation :

Le professeur souhaite contrôler rapidement les acquis de la séance.

³ Attention au droit d'auteur.



Un logiciel en ligne et gratuit :

<http://fr.surveymonkey.com/>

Une utilisation possible :

<http://www.surveymonkey.com/s/XGWG3KD> (questionnaire à remplir)

Ses avantages :

- gratuit,
- simple d'utilisation et permet de montrer la diffusion de questionnaires en ligne.

Son inconvénient :

- la version payante est plus riche.

7.2. Du divertissement pédagogique

Cas d'utilisation :

Le professeur souhaite proposer en fin de séance un moment de divertissement récréatif permettant de mobiliser des notions vues en cours.

Les logiciels :

- pour faire une grille de mots fléchés

<http://www.eclipsecrossword.com/>

- pour faire une grille de mots mêlés

http://www.scalpa.info/logiciels_news.php

8. Communication à travers un blog

Un logiciel :

<http://www.wordpress-fr.net/telechargements>

Le mode opératoire :

http://codex.wordpress.org/fr:Installer_WordPress

9. Communication à travers les réseaux sociaux



Twitter / Facebook / delicious vers un [social learning](#) ?

<http://www.educnet.education.fr/dossier/travail-apprentissage-collaboratifs/outils-collaboratifs-enseignement/utiliser-twitter>

Des exemples :

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/Pages/2010/112_1.aspx

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/documentation/Pages/2013/139_CDI_Twitter.aspx

L'incontournable du monde professionnel (à connaître pour faire inscrire ses élèves) :



<http://fr.linkedin.com/>

10. Les utilitaires dont le professeur peut avoir besoin

Cas d'utilisation :

Le professeur doit réaliser une opération informatique et il ne dispose pas du logiciel et veut l'avoir dans les 10 minutes et sans dépenser un centime.

Les solutions :

<http://www.framasoft.net/>

Site contenant toutes les solutions libres et adaptés au monde éducatif. Souvent les logiciels sont en anglais mais les tutoriels sur le site sont traduits (et il existe assez souvent une vidéo à chercher pour comprendre le fonctionnement de l'application).

<http://www.tice-education.fr/>

Après je ne sais plus.

Annexe 1 : Quels sont mes droits dans les cas de figure suivants?

o Les fichiers audio ou vidéo trouvés sur Internet

Nul n'est censé ignorer que la plupart des sites accessibles sur Internet sont destinés à un usage privé, et non public. L'exploitation prévue d'un fichier audio ou vidéo téléchargeable soit à l'unité, soit par abonnement à un podcast, qu'il soit gratuit ou payant, est celle d'un utilisateur individuel, sauf indication du périmètre des usages en milieu scolaire.

Dans ce contexte, l'élève, tout comme l'enseignant, est personnellement autorisé à télécharger le fichier et à le transférer sur son baladeur ou autre appareil nomade.

En ce qui concerne les fichiers téléchargeables, aux droits libérés pour un usage scolaire (issus de sites gratuits ou payants), il faut toutefois vérifier les conditions de distribution aux élèves: sur l'extranet ou l'ENT, sur un blog ou un site personnel. Il va de soi que ces fichiers sont utilisés sans exploitation commerciale avec mention de leurs auteurs et de la source.

o Les fichiers audio ou vidéo issus des sites éditoriaux publics et privés acquis dans mon établissement

L'abonnement à ces sites est payant à l'unité ou à un taux variant selon le nombre d'élèves à connecter dans l'établissement. De nombreux éditeurs multimédias, après négociation avec les auteurs et distributeurs, prévoient le téléchargement en format MP3 des documents sonores, et parfois des bandes son des documents vidéo. Ils le signalent dans leur documentation d'accompagnement. Il faut vérifier qu'ils autorisent, en plus d'une utilisation dans l'établissement, une distribution pour une utilisation en baladodiffusion. Il est peu courant qu'ils permettent une mise en ligne sur Internet de ces fichiers.

o Un film, une émission télévisuelle, un vidéoclip ou une chanson

Deux accords sont parus au BO n° 5 du 4 février 2010 (ils sont conclus pour une durée de trois ans et renouvelables par tacite reconduction): www.education.gouv.fr/pid23787/n-5-du-4-fevrier-2010.html

- accord sur l'utilisation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche (accord du 4-12-2009);
- accord sur l'interprétation vivante d'œuvres musicales, l'utilisation d'enregistrements sonores d'œuvres musicales et l'utilisation de vidéos musique à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche (accord du 4-12-2009).

Ils font suite aux accords entrés en vigueur le 1er janvier 2007. Vous pouvez consulter sur le site national la lecture commentée de la Notice introductive commune aux deux accords, ainsi que des Définitions, l'Annexe: établissements d'enseignement concernés et la Foire aux questions (FAQ): www.educnet.education.fr/langues/ressources/droits-d-usage

• Le périmètre de ces accords s'est-il élargi ?

Oui, les nouveaux accords prévoient en effet de nouveaux cas de figure.

L'utilisation à des fins d'illustration de l'enseignement, avec représentation de l'œuvre intégrale en classe.

Les reproductions temporaires (fixation sur quelque support que ce soit) d'œuvres intégrales ou d'extraits d'œuvres exclusivement destinées à la représentation en classe.

La levée des restrictions tenant au support de l'œuvre audiovisuelle ou cinématographique avec l'utilisation désormais possible de supports édités du commerce (cassette VHS préenregistrée du commerce, DVD vidéo, etc.) ou d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle diffusée sur un service payant (Canal +, Canalsatellite, TPS, service de vidéo à la demande), dès lors qu'elle se limite à des extraits.

Pour les enregistrements musicaux (sur CD audio) ou les vidéos musique (sur DVD vidéo, vidéoclip), «extraits» s'entend de l'utilisation partielle d'une œuvre, limitée à trente secondes; pour les œuvres audiovisuelles ou cinématographiques, « extraits » s'entend de parties d'œuvres dont la longueur est limitée à six minutes. En cas d'utilisation de plusieurs extraits d'une même œuvre, la durée totale de ces extraits ne peut excéder 15% de la durée totale de l'œuvre.

L'ouverture aux usages numériques: est ainsi couverte la mise en ligne d'extraits d'œuvres inclus dans les travaux pédagogiques des élèves ou des enseignants d'un établissement visé par les accords sur l'intranet et l'extranet de ce même établissement, au titre d'un programme d'enseignement à distance, à la seule destination des élèves et enseignants qui y sont inscrits et qui sont directement concernés par ces travaux. Les accords supposent que l'œuvre utilisée soit l'objet d'une mise en perspective pédagogique.

En revanche, les accords ne concernent pas la mise en ligne sur le réseau Internet (sauf extraits d'œuvres inclus dans des thèses) - ce qui comprend les blogs, les sites personnels d'enseignants - ou sur les sites académiques et nationaux.

Par ailleurs, ils n'autorisent pas la distribution aux élèves ou aux enseignants de reproductions intégrales ou partielles d'œuvres protégées ni la constitution de bases de données d'œuvres et autres objets protégés, ou d'extraits d'œuvres et autres objets protégés.

- **Les chaînes de radio et les radios en ligne sont-elles concernées par ces accords ?**

Aucun accord ne prévoit l'exploitation des chaînes radiophoniques. Il n'y a donc pas a priori d'autorisation d'exploitation en classe. On peut cependant utiliser une œuvre musicale diffusée sur une chaîne de télévision citée dans les accords, sur un CD audio ou un DVD vidéo.

- **Une représentation en classe, en continu - ou streaming -, d'une émission télévisuelle, d'un film en VO ou d'un vidéoclip peut-elle se faire à partir du site Internet ou d'un podcast d'une chaîne de télévision française ou étrangère spécifiée dans les accords?**

C'est autorisé si le site Internet l'a légalement acquis et si l'exploitation autorisée du site permet une représentation publique.

- **Si j'utilise dans ma classe un document télévisuel issu de You Tube ou Daily motion, par exemple, suis-je dans la légalité ?**

Même réponse qu'à la question précédente. Sachant que ces sites n'offrent aucune garantie quant à la source, l'auteur et les droits d'usage, il faut s'en assurer pour chaque ressource.

- **Puis-je modifier un fichier audio ou vidéo (le couper, le séquencer, supprimer des passages, les mélanger, insérer du son, ajouter des blancs...) ?**

Les accords permettent de séquencer pour utiliser un extrait de l'œuvre. Les autres modifications de fichier ne sont envisageables que dans le cas où il est complètement libre de droits et lorsque cette autorisation est signalée dans le site. Dans le cas contraire, il ne faut pas ignorer le respect de l'intégrité de l'œuvre et l'auteur peut s'opposer à toute altération de l'œuvre portant atteinte à sa personnalité.

- **À qui dois-je m'adresser pour obtenir des droits d'utilisation d'un fichier ?**

Sur la plupart des sites, il existe, souvent tout en bas de la page d'accueil, un bouton « Contactez-nous » et un bouton « Conditions d'utilisation », « Terms of use » en anglais.

- **Peut-on obtenir l'accord d'un droit d'usage pédagogique d'une ressource par échange de courriels ?**

Non, il faut un accord écrit, avec signature originale. Le courriel, tout comme la télécopie, ne crée qu'une présomption de preuve. Le CPI (Code de la propriété intellectuelle) exige un accord exprès de l'auteur, donc un acte écrit. Seul un courriel avec signature certifiée par un organisme de certification pourrait avoir force de preuve.

http://www.cndp.fr/guidebaladodiffusionlangues/Balado_BD.pdf

Annexe 2 : Les limites de la Power mania

On compte aujourd'hui environ 500 millions d'utilisateurs de PowerPoint dans le monde. Comment ce logiciel, qui à l'origine n'était qu'un support destiné à soutenir les présentations orales, s'est-il répandu dans tous les secteurs d'activité?

PowerPoint a fait son apparition à la fin des années 1980, au moment où les entreprises ont été en proie à d'importantes mutations. En quelques années, la bureautique a envahi tous les services. Parallèlement, l'organisation du travail a beaucoup changé: les relations, jusqu'alors presque exclusivement hiérarchiques se sont horizontalisées. Les salariés ont compris qu'il était important de collaborer entre différents services, le travail en "mode projet" s'est développé, les réunions se sont multipliées... Il a donc fallu inventer de nouveaux modes de communication pour faciliter les relations entre les différents services. Le PowerPoint, déjà utilisé par les consultants extérieurs auxquels faisaient appel les entreprises s'est donc imposé. Il a rapidement été repris par différents corps de métier, dont l'armée, avide de ce genre de technologie.

Selon vous, PowerPoint, plus qu'un simple outil de travail, est devenue une vraie manière de penser. Qu'est-ce que signifie cette culture PowerPoint?

La NASA a mis fortement en cause les PowerPoint dans l'accident de la navette Columbia en 2003. Aujourd'hui, le PowerPoint ne sert plus à appuyer un discours comme c'était sa fonction originelle, il a remplacé le discours. Pour preuve, dans les réunions, les intervenants se contentent souvent de lire leurs slides et les distribuent à leurs collaborateurs comme si elles étaient le document de référence. Or, le principe de PowerPoint est d'être simple et très schématique. Dans chaque slide, le champ pour écrire est très limité et donc il faut résumer sa pensée en quelques mots. Le discours y est donc extrêmement simplifié: on voit s'entremêler quelques bullet points - puces qui énoncent les points importants - avec des images, des graphiques. La forme a conditionné le fond de la pensée. Tout l'argumentaire, les démonstrations, les connecteurs logiques ont disparus. On passe à côté de l'essentiel. Ainsi, la NASA a mis fortement en cause les PowerPoint dans l'accident de la navette Columbia en 2003: à cause des éléments discursifs et graphiques d'une slide, les experts sont passés à côté d'un élément essentiel qui aurait pu les alerter sur la possibilité d'un accident. Avec PowerPoint, on est plus dans l'information mais dans une forme de divertissement: un power point réussi doit être court, ludique et séduisant.

Pourquoi ce logiciel nous rendrait stupide?

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est un général des Marines américain qui a déclaré cela en avril dernier. Le problème de PowerPoint, c'est qu'en plus de simplifier au maximum le discours, il empêche tout débat d'idée. Ce logiciel donne une illusion d'argumentation: dès lors qu'une information est projetée au mur, qu'il y a des schémas, cela donne le sentiment que la démonstration est quasiment scientifique. Quel que soit le contenu des slides, un PowerPoint fait figure d'autorité. De plus, il y a un effet hypnotique dans ce logiciel. Les personnes qui assistent à la présentation sont dans une forme de passivité. Personne n'ose interrompre le discours et comme on passe d'un sujet à l'autre à chaque slide aucun vrai débat ne naît d'un PowerPoint.

Cette forme de communication, très peu participative est-elle remise en cause par l'avènement des réseaux sociaux et autres supports beaucoup plus collaboratifs?

C'est vrai que le web 2.0, les réseaux sociaux apportent une nouvelle forme de communication dans les entreprises mais je ne pense pas qu'on pourra revenir à un avant PowerPoint. Certaines entreprises y sont parvenues mais cela reste encore très rare. Au contraire, les slides ont tendance à envahir de nouveaux domaines comme l'école, ce qui est inquiétant puisque c'est à cette période que l'on se forge son esprit critique.

L'avis de Franck Frommer, auteur de La pensée PowerPoint, enquête sur ce logiciel qui rend stupide.

Annexe 3 La définition d'un cahier de texte numérique

NOR : MENE1020076C

circulaire n° 2010-136 du 6-9-2010

MEN - DGESCO A

Dans le système éducatif, les outils numériques apportent une aide précieuse tant aux élèves qu'aux enseignants et aux personnels d'éducation, d'administration et d'inspection. Ils favorisent une meilleure communication avec les familles et les partenaires de l'École, notamment en permettant aux parents de suivre le travail et la scolarité de leurs enfants.

Le cahier de textes numérique fait partie de ces outils. Accessible à travers les réseaux de communication sécurisés, il a pour vocation d'apporter une aide au service des activités d'enseignement et d'apprentissage, en même temps qu'une facilité d'accès accrue pour tous les utilisateurs : les enseignants et l'équipe éducative dans son ensemble, les élèves mais aussi leurs parents (ou responsables légaux).

La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre, par l'ensemble des établissements scolaires, du cahier de textes numérique. Il se substitue aux cahiers de textes sous forme papier à compter de la rentrée 2011.

Les outils informatiques sont déjà largement utilisés par les professeurs dans leur vie professionnelle. Le cahier de textes numérique s'intègre à cet ensemble dans un souci de cohérence avec les autres applications au service de la pédagogie.

L'occasion est ainsi donnée de rappeler aux chefs d'établissement et aux professeurs l'importance qui s'attache au cahier de textes de classe qui, même dématérialisé, constitue un document officiel, à valeur juridique. Le cahier de textes de classe sert de référence aux cahiers de textes individuels. De façon permanente, il doit être à la disposition des élèves et de leurs responsables légaux qui peuvent s'y reporter à tout moment. Il assure la liaison entre les différents utilisateurs. Il permet, en cas d'absence ou de mutation d'un professeur, de ménager une étroite continuité entre l'enseignement du professeur et celui de son suppléant ou de son successeur.

Le cahier de textes de classe doit être de maniement facile, refléter le déroulement des enseignements et permettre de suivre avec précision la progression des apprentissages.

Je vous demande la plus grande vigilance dans la mise en œuvre du cahier de textes, une charte d'utilisation du cahier de textes numérique pouvant être mise en place au sein de l'établissement.

Cahiers de textes de classe

Le cahier de textes de classe sera organisé par discipline et par autre dispositif d'enseignement.

Il sera tenu par chaque professeur concerné et sera à la disposition des personnels de direction et d'inspection qui devront les viser, dans le cadre de leur mission.

L'accès au cahier de textes se fera par l'emploi du temps de la classe et par les disciplines. Un tableau de la charge de travail donnée à l'élève sera accessible.

Le cahier de textes mentionnera, d'une part, le contenu de la séance et, d'autre part, le travail à effectuer, accompagnés l'un et l'autre de tout document, ressource ou conseil à l'initiative du professeur, sous forme de textes, de fichiers joints ou de liens. Les fonctionnalités offertes par les solutions informatiques faciliteront leur mise en page (polices de caractères, soulignement, couleurs, etc.). Les travaux donnés aux élèves porteront, outre la date du jour où ils sont donnés, l'indication du jour où ils doivent être présentés ou remis par l'élève.

Les textes des devoirs et des contrôles figureront au cahier de textes, sous forme de textes ou de fichiers joints. Il en sera de même du texte des exercices ou des activités lorsque ceux-ci ne figureront pas sur les manuels scolaires.

En ce qui concerne les travaux effectués dans le cadre de groupes, ou de sous-groupes d'élèves de différents niveaux de compétences, et en vue de favoriser un accompagnement plus personnalisé, le contenu de ces activités spécifiques sera également mentionné dans le cahier de textes.

À la fin de chaque année scolaire, ces cahiers seront accessibles pendant une année scolaire entière, dans les conditions des cahiers de textes actifs. Ils pourront être consultés par les enseignants, les conseils d'enseignement, le conseil pédagogique, les conseils de classe et les corps d'inspection. Ils seront ensuite archivés et conservés pendant une durée de cinq ans. Il appartiendra en outre au chef d'établissement de déterminer quels sont ceux d'entre eux qui, témoignant d'un enseignement original, méritent d'être versés aux archives de l'établissement.

Cahiers de textes individuels

Le cahier de textes numérique ne dispense pas chaque élève de continuer à tenir un cahier de textes individuel.

La présente circulaire abroge et remplace la circulaire du 3 mai 1961.

<http://www.education.gouv.fr/cid53060/mene1020076c.html>